

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de Solgne

Séance du lundi trois septembre deux mil dix-huit à 20 heures 30.

Sous la présidence de Monsieur STAMM, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Convocation adressée le 28 août 2018

Membres présents : 13

Mesdames, messieurs Corinne BASTIEN, Jean-Claude BROUANT, Marie-Christine DANCKOF, Xavier FENOT, Emmanuel JACQUOT, Henri KOHLER, Vincent MERULLA, Sonia MUNEREZ, Philippe OCHEM, Norbert SCHOCH, Jean STAMM, Edwige TUAKLI, Francine WALZER ;

Membres absents et/ou excusés : 02

Madame Charlene PIANT (procuration à Emmanuel JACQUOT), monsieur Jean-François FICARRA.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121 – 15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la désignation de Madame Laurence OVIS, Secrétaire de séance.

Lecture & approbation de compte-rendu de séance des 04/06/2018.

Le compte-rendu de séance du 04/06/2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

22/2018 – Location de salle – Tarif de remplacement de vaisselle. (7.1)

VU la délibération 26/2016 fixant les tarifs de location des différentes salles de l'Espace Culture et Loisirs comprenant si besoin la location de vaisselle ;

VU le prix d'achat du matériel loué ;

Le Maire propose à l'assemblée de refacturer au locataire la vaisselle cassée, endommagée ou perdue lors de location de l'Espace Culture et Loisirs au prix d'achat tel que présenté dans le tableau en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE REFACTURER** aux locataires de l'Espace Culture et Loisirs la vaisselle cassée, endommagée ou perdue au tarif de remplacement tel que présenté dans le tableau en annexe.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

23/2018 – Subvention exceptionnelle – Aide aux manifestations – Les Foulées du Sud Messin. (7.5)

VU le dossier de présentation de la manifestation « Les Foulées du Sud Messin », organisée dimanche 16 septembre 2018 par l'Association Athlétisme Sud Messin qui propose 6 courses à un public enfants et adultes, avec la participation des écoles par le biais de l'USEP de Moselle, le reversement de fonds à la recherche médicale et à l'hôpital de Brabois.

Le Maire présente à l'assemblée le budget prévisionnel dans lequel l'association sollicite une subvention aux communes du Sud Messin qui s'élève à 2000 € pour un budget prévisionnel total de 9000 €.

VU l'organisation de 3 matchs dont un match de coupe de France par le club de Football ce même jour ;

VU l'organisation de 2 tournois par le club de Tennis ce même jour ;

Considérant le nombre de participants attendus pour les 3 manifestations, qui engendrera un espace de stationnement important ;

Considérant le passage des coureurs dans les rues d'Ancy-lès-Solgne qui nécessite un aménagement pour une mise en sécurité ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'OCTROYER la gratuite de la salle ;

D'OCTROYER une subvention à hauteur de 1000 €, montant qui sera réexaminé et versé après présentation du bilan final par l'association lorsque la manifestation sera passée.

D'ORGANISER une réunion avec des membres du conseil municipal, les Présidents des associations Athlétisme, Football et Tennis afin de définir certaines modalités notamment en termes de stationnement et circulation.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Informations :

✓ Réforme de la gestion des listes électorales :

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, la circulaire ministérielle n°18-022470-D du 12 juillet 2018 précise les modalités de mise en place d'une commission de contrôle, notamment, pour la commune de Solgne, 5 conseillers municipaux désignés selon les V et VI de l'article L19 du code électoral.

✚ Monsieur le Maire demande le nom des membres prêts à participer aux travaux de la commission et définit la composition de la commission de contrôle, en fonction de l'ordre du tableau du dernier renouvellement des conseillers, qui sera transmise au préfet, comme suit :

- MUNEREZ Sonia
- SCHOCH Norbert
- BROUANT Jean-Claude
- OCHEM Philippe
- JACQUOT Emmanuel

✓ Association de Gestion de la Salle Polyvalente :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Xavier FENOT ayant pris la présidence de l'Association Solgne Tennis, il cède la place de Président de l'Association de Gestion de la Salle Polyvalente (AGSP).

Monsieur SCHOCH souhaite savoir en quoi cela consiste. Le Maire répond qu'il s'agit de planifier les emplois du temps, gérer les réservations et locations privées et associatives (loto, mariage, etc...). Norbert SCHOCH se présente et est élu à l'unanimité président de l'AGSP.

✓ Rentrée scolaire :

L'école est passée à la semaine à 4 jours avec des horaires, sur Solgne, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Mme TUAKLI, accompagnée d'élus et bénévoles, a accueilli parents et enfants avec café et jus de fruits le matin, ce qui a été apprécié de tous.

Le chauffeur du bus effectuant le circuit depuis Alaincourt la côte à changer.

✓ Divers :

Les vestiaires du foot sont terminés, il ne reste plus que la réception des bancs et le passage de la commission.

Le Maire a uni par le mariage le fils aîné de M et Mme ZAHM, les jeunes époux ont offert un rafraîchissement aux membres du conseil municipal.

La table de ping-pong située au city est dégradée ainsi que le lampadaire situé à côté et qui présente un danger.

M OCHEM demande s'il est possible de distribuer un flash info rappelant l'interdiction des travaux bruyants le dimanche et jours fériés ainsi que l'obligation de ramasser les déjections canines et l'interdiction aux maîtres de laisser leur chien errer et pénétrer dans les aires de jeux pour enfants.

Le Maire rappelle à l'assemblée la tragédie qui a touché une famille Solgnoise et informe qu'un message de soutien leur sera adressé.

M JACQUOT rappelle la dangerosité de la route départementale et demande s'il est possible de relancer le préfet à ce sujet.

Certains élus s'inquiètent de connaître l'avancée concernant la demande d'implantation d'une antenne relais. La permission a bien été retirée à TDF qui souhaitait installer après la sortie du village direction Secourt, une antenne de 30 m de haut ; La demande de permis de construire déposée par Orange a été acceptée pour l'installation d'une antenne de 20m35 de hauteur, près de la ligne TGV.

✓ **Dates à retenir :**

- 8 septembre à 11h : Invitation à l'inauguration de la 26^{ème} exposition AUTO RETRO de voitures anciennes.
- 8 septembre de 14h à 18h : forum des associations.
- 15 septembre : la commune sera traversée par la 4^{ème} balade rétro légende, randonnée historique pour les véhicules d'époque.
- 15 et 16 septembre : fête patronale avec soirée cabaret/ paëlla, messe de la fête, dépôt de gerbe.
- 16 septembre : Les Foulées du Sud Messin.
- 18 septembre : Invitation à l'Open de Tennis ; M MERULLA représentera le Maire.
- 21 septembre à 18h : Passation du commandement du CIS de Rémilly ; M KOHLER représentera le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.